

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 143 (1998)
Heft: 3

Artikel: Attaques contre l'attitude de la Suisse entre 1938 et 1945... : Ça suffit! - It's enough! La coupe est pleine
Autor: Spira, Henry
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345864>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Attaques contre l'attitude de la Suisse entre 1938 et 1945...

Ça suffit! – It's enough! La coupe est pleine

Des déclarations et des exigences en provenance des Etats-Unis, d'avocats avides, du Congrès Juif Mondial et du Centre Simon Wiesenthal de Los Angeles qui, par ailleurs semble être en désaccord avec Simon Wiesenthal domicilié à Vienne, reflètent la mauvaise foi; elles mettent en danger les relations amicales qui perdurent depuis plus d'un siècle entre les peuples suisses et américains. Voilà qui provoque une résurgence de l'anti-judaïsme dans notre pays. L'opinion publique suisse est mise à rude épreuve, car des déclarations émanant de quelques Américains les heurtent dans leur légitime fierté de citoyens.

■ Henry Spira

Depuis deux ans, les médias britanniques et américains s'en prennent violemment à la Suisse, manipulant des accusations graves qui, pour la plupart, sont outrancières ou mensongères. Ceci rappelle irrésistiblement *Arsenic et vieilles dentelles*¹, car nombre de cadavres sont extraits d'armoires tout ce qu'il y a de plus british ou yankee et introduits subrepticement dans des bahuts helvétiques.

L'accueil des réfugiés en Suisse et chez les Alliés...

Le gouvernement suisse de 1938 et la division de police sont impardonnables d'avoir été à l'origine du «J» apposé par les autorités allemandes sur les passeports des juifs allemands et autrichiens, d'avoir procédé au refoulement, durant les années de guerre, de 24 398 ré-

fugiés civils, dont les deux tiers, soit 16 000 personnes, étaient juives. En revanche, il faut relever que, durant les années de guerre, 27 958 réfugiés juifs ont bénéficié de l'asile en Suisse.

Avant de lancer de tels reproches envers la Suisse, leurs auteurs auraient dû faire preuve d'une certaine circonspection et s'enquérir au préalable de décisions simi-

lares prises par leur pays et ses alliés. Quelle est l'attitude des participants à la conférence d'Evian en 1938, parmi lesquels les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France? Aucun des pays participants ne s'est engagé à accepter de juifs fuyant les exactions germaniques. Il conviendrait également de rappeler les conditions de confort, de salubrité et de subsistance dans les camps



Camp d'internés aux Enfers (JU).

¹ Film célèbre de Frank Capra, datant de 1942, avec Gary Grant.

instaurés dès 1938, à l'intention des ressortissants civils des pays ennemis.

Les camps américains accueillent, dès décembre 1941, les habitants des Etats-Unis d'origine allemande ou japonaise.

En France, c'est sous la III^e République, début 1939, que les camps d'internement de Gurs, Récébédou, Les Milles, Rivesaltes, Noé, Le Vernet d'Argelès, Bacarès, surnommés «les camps de la honte» sont construits, avec un confort et des conditions d'hygiène fort précaires. Ils servent d'abord à parquer les soldats de la République espagnole et des brigades internationales. Dès septembre 1939, ils hébergent les civils ennemis, surtout allemands, dont nombre de juifs! La Grande-Bretagne n'est pas en reste. Des camps d'internement sont mis en place à fin août 1939: le camp de Kitchener (Kent), Northolt Park, Clacton et Davenport, sur l'île de Man. Ils ne sont pas classés «trois étoiles», loin de là! 70% à 80% des «pensionnaires» de ces camps sont de confession juive. Le gouvernement hollandais installe, en octobre 1939, le camp de Westerbork d'où partiront, dès le printemps de 1942, la grande majorité des 100000 déportés juifs des Pays-Bas.

... et les refoulements de juifs

Parmi d'autres cadavres fleurant le soufre, l'arsenic



Gland, 1940. Le doryphore n'épargne pas la Suisse romande. Partout les écoliers sont mobilisés pour traquer le «porte-lance».

et les dentelles de vieilles filles commisérantes figure l'attitude intransigeante des autorités américaines qui, au cours des années 1938 et 1939, empêchent l'accostage de rafiots en provenance d'Europe, surchargés de pauvres réfugiés juifs et les renvoient dans l'univers concentrationnaire nazi. Cette attitude perdure, non seulement au cours des années de guerre durant lesquelles les Etats-Unis ne délivrent en tout que 15000 autorisations d'immigration à des juifs, même après mai 1945.

Quant à la Grande-Bretagne, faut-il rappeler son attitude envers les juifs avant, pendant et après la guerre

lorsque, puissance d'occupation mandatée en Palestine, elle s'oppose par la force au débarquement de survivants de la Shoah entassés dans des cargos brinquebalents et rouillés, puis les parque dans des camps misérables à Chypre et à Malte.

Camp d'accueil, d'internement, de travail, d'attente et de transit

Les camps de la mort en Allemagne sont libérés début 1945 par les armées alliées; des dizaines de milliers de morts-vivants s'y trouvent, notamment dans les zones



Internés polonais de confession juive avec des habitants de Baden, devant la synagogue de la ville (fête de Pâques 1941).

d'occupation américaine et britannique; ces pauvres hères ne sont pas immédiatement évacués et nombre d'entre eux y sont encore en 1946, un an après la fin du conflit. On s'est borné à changer leur dénomination: il ne s'agit plus de déportés, mais de «Displaced Persons» (DP's). Les soins, la nourriture et les conditions de logement et d'hygiène sont des plus précaires dans ces camps d'extermination devenus des camps d'attente...

Récemment, une campagne de désinformation a été lancée contre la Suisse, dénonçant les conditions déplorables qui auraient régné, durant les années de guerre, dans les camps d'internement et de travail helvétiques réservés aux réfugiés et émigrants juifs. Cette campagne, on la retrouve dans une toute récente émission de

neuf minutes, diffusée par une chaîne de télévision britannique, Channel Four, basée sur des recherches qui auraient été effectuées par l'historien (?) Alan Morris Schom (serait-ce une abréviation de Schlomiël²?). Il n'a jamais mis les pieds aux Archives fédérales à Berne, n'a jamais consulté les ouvrages du professeur André Lasserre et d'Olivier Grivat, ni *La Suisse et les réfugiés 1933-1945*, ni sans doute les rapports Ludwig et du Commissariat à l'internement et à l'hospitalisation!

En fait, les camps d'internement et de travail destinés aux militaires et aux civils, juifs et non-juifs, ne font pas partie de l'association des hôtels de premier ordre en Suisse, ni des chaînes Hilton, Sheraton ou Best Western. Le confort tout relatif de ces camps, comme la nourritu-

re, se retrouvent dans les hôtels de la «chaîne Henri Guisan», réservés aux soldats suisses. Ces derniers couchent aussi sur la paille, enroulés dans une couverture de laine gris-violet, marquée d'une bande rouge à croix blanche. Internés et soldats se lavent en plein air à l'eau froide qui sort de tuyaux percés de trous à intervalles réguliers, montés au-dessus d'une auge servant également de rigole.

Durant les années de guerre, tout le monde en Suisse, les militaires, les civils, les adultes jusqu'à soixante ans, les adolescents et les enfants des écoles sont tenus d'accomplir des travaux astreignants: construction de routes, améliorations foncières, aide aux paysans, à l'industrie forestière et à l'exploitation de tourbières. Nombre de femmes remplacent leurs maris qui se trouvent sous les drapeaux. Les enfants ramassent les doryphores (*Leptinotarsa decemlinea* Say), insectes prédateurs de la pomme de terre, un fléau importé des Montagnes-Rocheuses (Thank you Uncle Sam!), de même que les hannetons (*Melolontha melolontha* L.), parasites des feuillus, qui servent à confectionner des tourteaux destinés à l'affouragement des volatiles de basse-cour, que l'on utilise comme succédané du maïs. Le blanc des œufs de poule prend alors une couleur bistre; pire, ce pâté de hanneton transmet un goût nauséa-

² «Imbécile» en yiddish, soit un Ooin-Ooin hébraïque.

bond aux pontes des gelines ainsi gobergées.

Il est exact que les réfugiés juifs internés en Suisse, tous des citoyens qui n'ont jamais manié d'outils aratoires, pelles, pioches, pics et autres, ne sont pas accoutumés aux durs travaux des champs. Les internés, nourris et logés, sont affectés à des travaux divers, pour autant que leur état de santé le permette; pour leur travail, ils sont rémunérés entre 60 centimes et 2 francs par jour, alors que les soldats de l'armée suisse touchent une solde de 2 francs par jour et doivent subvenir aux besoins de leur famille.

Fonds en déshérence en Suisse...

Un autre reproche lancinant touche à l'attitude des banques suisses, à la fin de la guerre, envers des personnes ou leurs ayants-droit qui réclament des montants déposés avant mai 1945. L'attitude des banques suisses, confites dans un juridisme dépassé et respectant scrupuleusement les instructions des primo-déposants et les modalités du secret bancaire, est impardonnable.

Cependant, l'Association suisse des banquiers a pris les choses en mains et, d'en-

tente avec le Congrès Juif Mondial, a mis sur pied une commission paritaire présidée par un Américain, M. Volcker, ancien président de la Federal Reserve, personnalité mondialement connue. Avec l'aide de sociétés internationales de révision, elle a pour mandat d'entreprendre toutes les recherches nécessaires auprès des banques suisses qui existaient en mai 1945, afin de localiser tous les comptes en déshérence. Après quelques cafouillages initiaux, de nombreux comptes, libellés au nom de juifs ou de non-juifs, d'étrangers ou de citoyens suisses, ont été retrouvés et répertoriés. Des listes nominatives ont été mises à disposition des intéressés et publiées en automne 1997 dans des journaux du monde entier. Après plus de 50 ans, les banques suisses sont encore en mesure de dresser de telles listes.

... et à l'étranger

Les banquiers de certains autres Etats seraient bien en peine d'en faire autant. De telles sommes ont été reversées à l'Etat de New York après 5 ans de non-mouvement, n'en déplaie à MM. Hevesi et d'Amato! Dans d'autres Etats américains, le délai est de 7, voire 10 ans! La Grande-Bretagne vient de constater qu'en 1939-1940, elle avait dépossédé nombre de juifs échappés des griffes nazies et omis de rembourser ces sommes. Un organe vient d'être constitué afin de faire la lumière sur cette pé-



Un cantonnement du Service complémentaire féminin. Les S.C.F. couchent aussi sur la paille!

nible affaire et de rembourser, autant que faire se peut, les ayants-droit.

La France n'est pas en reste. De nombreux documents bancaires, datant de 1941 à 1944, portant l'en-tête de banques françaises (Crédit lyonnais, Société Générale, BNP, etc.) viennent d'être partiellement détruits, conséquence d'un incendie dans un dépôt d'archives en août 1997, au port du Havre. Il serait d'origine criminelle...

Quid des documents récemment retrouvés dans un grenier dominant le Prinzengracht ou le Herrengracht en ville d'Amsterdam?

En Israël, on vient de découvrir, pour au moins 50 millions de dollars américains, des comptes en déshérence ainsi que des investissements immobiliers datant d'avant 1940.

Nombre d'étrangers, juifs et non-juifs, ont déposé de l'argent auprès de banques en Suisse; ils ont donné ordre de convertir les francs suisses en monnaies sûres de l'époque (dollars américains ou canadiens, livres sterling), dont notre monnaie ne faisait pas partie, et de transférer ces fonds en Grande-Bretagne, au Canada et surtout aux Etats-Unis. A ma connaissance, aucune recherche sérieuse concernant ces fonds n'a été entreprise dans ces pays depuis 1945. Beaucoup de juifs des pays occidentaux ont échappé aux rafles et survécu à la Shoah. Ceux d'entre eux qui avaient des comptes en Suisse ont



Jeune aide citadine.

recupéré leur argent à la fin de la guerre; là aussi, les statistiques manquent.

Achats d'or par la Suisse

D'autres reproches récurrents ressemblent fort aux hurlements «Charge» de l'officier colonial fossoyeur des deux vieilles filles charitables. D'abord, les transactions d'or monétaire effectuées par la Banque nationale suisse. Dès 1946, les Alliés occidentaux sont parfaitement au courant des quantités d'or vendues par la Reichsbank à la BNS. Celle-ci a remis à l'ambassade des Etats-Unis à Berne, en 1946,

un état détaillé de toutes ces transactions.

En revanche, la quasi totalité de l'or non monétaire (bijoux, alliances, montres, dents, etc.) est restée sur sol allemand; elle a été retrouvée dans les mines de sel de Kaiseroda près de Merkers en Thuringe. Ces 213 tonnes d'or sont prises en charge par l'armée américaine en avril 1945. Les trois puissances occidentales se les partagent, par le truchement de la Commission tripartite de l'or qui, jusqu'à aujourd'hui, n'a jamais exprimé l'intention d'en verser la contre-valeur aux survivants de la Shoah, à leurs ayants-droit ou à des œuvres philanthropiques juives. Pire, 5,5 ton-

nes d'or sont encore déposées dans les coffres de la Bank of England, que l'on pourrait accuser de recel aggravé puisque, contrairement à l'or acheté et payé par la BNS, la Commission tripartite et la Bank of England n'ont rien versé à qui que ce soit.

En deuxième lieu, il faut traiter de l'attitude de la Suisse, de son commerce et de son industrie envers l'Allemagne, durant les années de guerre. Or, la plupart de ceux qui critiquent aujourd'hui la Suisse n'ont aucune notion de la situation dans laquelle elle se trouvait entre 1939 et 1945. Les forces de l'Axe l'entourent de toutes

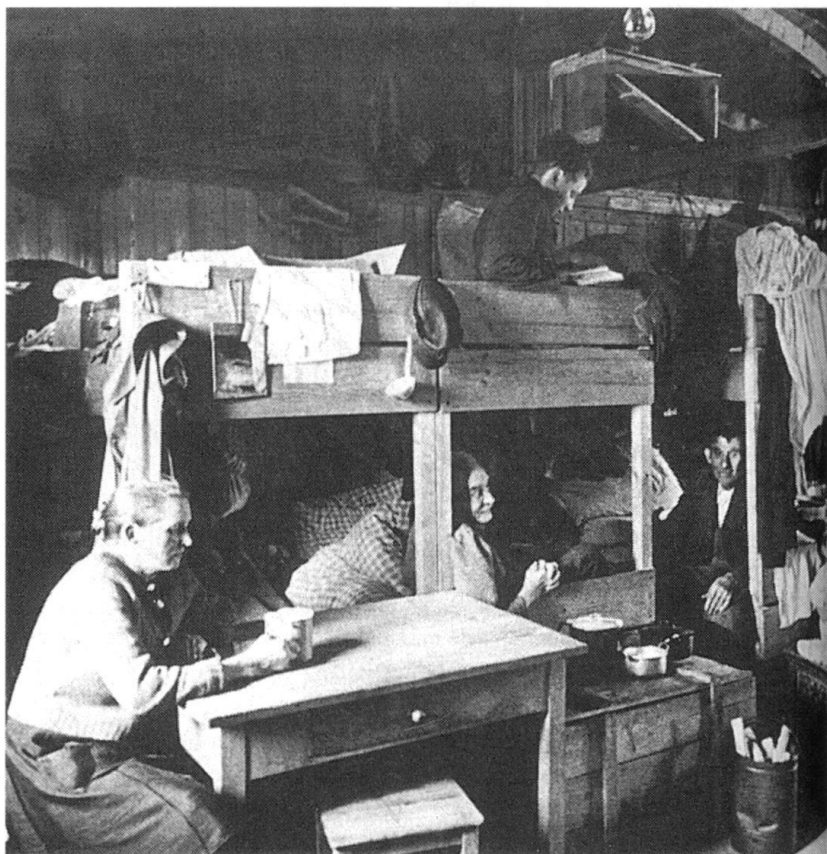
parts et, jusqu'à la fin 1944, les armées allemandes sont invincibles, preuve en soit leur contre-offensive des Ardennes en novembre 1944; le maréchal Montgomery en sait quelque chose!

La Suisse n'a aucune matière première à disposition, sauf le sel d'Argovie et de Bex-les-Bains, l'asphalte du Val-de-Travers et le mauvais minerai de fer de la vallée de Delémont impropre à la fabrication d'acier.

Les produits de première nécessité, le charbon et les carburants, le 80% de la nourriture doivent être importés de l'étranger. Dès juin 1940, l'Allemagne et l'Italie

contrôlent entièrement le ravitaillement de la Suisse et peuvent, par le blocage de la frontière, la faire crever de faim ou de froid endéans quelques semaines. Dès 1938, la Suisse introduit le principe des réserves de guerre obligatoires, d'abord pour l'armée, puis pour l'industrie, le commerce et même les ménages; dès septembre 1939 apparaît le rationnement de la nourriture, puis des textiles, des souliers, de la benzine, du bois, du charbon, des pneus et des chambres à air, même destinés aux vélos, de même que les coupons de repas. Une grande partie du cheptel est abattue afin d'augmenter la surface arable réservée aux céréales et aux pommes de terre. Le service du travail obligatoire est introduit; y sont astreints les hommes libérés du service militaire, les femmes, de même que les adolescents et les écoliers.

Jusqu'en décembre 1941, les Etats-Unis continuent à commercer joyeusement et profitablement avec l'Allemagne, l'Italie, le Japon et les pays inféodés à l'Axe, Pearl Harbour mettant fin au «business as usual». On peut le découvrir dans les statistiques du commerce extérieur des Etats-Unis qui, même pour les années de guerre, sont librement accessibles. Par des chemine-ments tortueux, la Standard Oil of New Jersey, avec ses puits du Moyen-Orient, ravitaille les escadrilles du maréchal Goering qui ne se font pas faute de bombarder les



Baraque de réfugiés.



Non, ce ne sont pas les souliers du Père Noël mais le décor nocturne du cantonnement. En automne 1939, la paille était si rare que l'armée dut «favoriser les congés et les dispenses pour le bottelage du foin et de la paille à l'aide de botteleuses mobiles» (Rapport du chef de l'état-major général).

viles de Grande-Bretagne et d'en coventryser³ certaines.

Enfin, summum de la désinformation, on accuse la Suisse d'avoir prolongé la Seconde Guerre mondiale, donc d'avoir provoqué une augmentation des pertes humaines des Alliés. Il s'agit d'une accusation spé cieuse, appuyée par les habituelles élucubrations de Jean Ziegler «saucologue» et «chef de gare honoraire» à Thoune où une tempête de neige

aurait, prétend-il, démantelé en novembre 1943 un train clandestin d'armes allemandes transitant par le Lötschberg. Tout cela ne résiste pas à une analyse objective.

La Seconde Guerre mondiale: les responsabilités morales

Le problème se trouve ailleurs et provient de déci-

sions et d'attitudes bien plus anciennes. A partir de 1935, il y a une seule question capitale: quels sont les Etats et les gouvernants qui n'ont pas su ou voulu empêcher la Seconde Guerre mondiale, et laissé l'Autrichien Schickelgruber dit Hitler, mettre à exécution sa théorie de l'Ordre nouveau, minutieusement décrite dans *Mein Kampf*, concocté en prison en 1924?

Dans les années 1920, les Etats-Unis, emmenés par le Président Wilson, portent la Société des Nations sur les fonds baptismaux, et la ville de Genève a l'honneur d'accueillir le Palais de la SdN qui porte encore aujourd'hui le nom de Palais Wilson. Les citoyens américains se réfugient ensuite dans un isolationnisme virulent, résultante de la doctrine de Monroe, qui condamne toute intervention européenne dans les affaires de l'Amérique, et vice-versa. Avant, pendant et même après la Seconde Guerre mondiale, le racisme et l'antijudaïsme, une des deux ailes de l'antisémitisme, sont omniprésents aux Etats-Unis. Il est de bon ton de manifester de telles attitudes. A titre d'exemples, le colonel Lindbergh, Henry Ford, Walt Disney, les Hoover, les Dulles, d'autres et des meilleurs ou, plutôt, des pires!

Aucune puissance occidentale ne lève le petit doigt lors de la répudiation officielle,

³Conventry, ville d'Angleterre de 300000 habitants, presque entièrement détruite en 1940 par de terribles bombardements allemands.

par le III^e Reich, des clauses militaires du traité de Versailles, le 16 mars 1935, ni lors de la réoccupation militaire de la Ruhr par Hitler le satrape, le 7 mars 1936. Selon la déclaration du maréchal von Blomberg au procès de Nuremberg, cette opération a été effectuée par des forces allemandes dérisoires. Rien non plus le 12 mars 1938, lors de l'annexion de l'Autriche, ni le 15 septembre 1938, à propos de la Tchécoslovaquie. Neville Chamberlain se rend à Canossa ou plutôt à Berchtesgaden! Rien lors de la conférence convoquée par Hitler pour le 29 septembre 1938 à Munich, à laquelle participent Adolf Hitler le hurleur, Benito Mussolini le patapouf, Daladier le taureau du Vaucluse et Chamberlain le porte-pépins!

De même, aucune réaction, menace ou ultimatum, lorsque Hitler s'empare du pays des Sudètes⁴ à fin septembre 1938. Le président Roosevelt a déclaré, le 9 septembre, que les États-Unis garderont une neutralité absolue, qu'ils ne donneront ni un homme ni un cent. En vertu de la loi de neutralité, ils ne livreront pas à la France les avions commandés depuis des mois.

Le 15 mars 1939, lorsque le Reich envahit la Tchécos-



Caricature de la conférence de Munich (29 septembre 1938).

lovaquie, puis le corridor de Danzig et, le 1^{er} septembre, la Pologne, déclenchant la Seconde Guerre Mondiale, le président Franklin Delano Roosevelt, suivant l'opinion de la grande majorité des citoyens américains, n'intervient pas ou uniquement en paroles. Lorsque les hordes nazies attaquent et envahissent la Norvège et le Danemark puis, le 10 mai 1940, les Pays-Bas, la Belgique, le Grand-Duché du Luxembourg et la France, violant des pactes de non-agression, les États-Unis se bornent à des protestations verbales.

En contradiction avec l'opinion publique, mais dans l'intérêt des États-Unis, Roosevelt tente d'aider la Grande-Bretagne dans sa lutte

contre l'Allemagne. Peut-être ressent-il l'attaque de Pearl Harbour par les forces de l'Empire du Mikado, le 7 décembre 1941, comme un événement inattendu sinon inespéré avec, comme corollaire, de quoi retourner l'opinion publique américaine et engager les forces du pays dans la lutte contre l'hydre de l'Axe Berlin-Rome-Tokyo.

Pearl Harbour apparaît donc comme un événement majeur, puisqu'il provoque l'entrée forcée des États-Unis dans ce conflit planétaire. Les Nippons sont donc responsables du raccourcissement de la guerre, alors que les États-Unis, non la Suisse, l'ont prolongée en ne rentrant en guerre qu'en décembre 1941⁵.

H. S.

⁴Partie de la Tchécoslovaquie à population majoritairement d'origine allemande.

⁵Ce texte a été adressé le 20 janvier 1998 au Centre Simon Wiesenthal à Los Angeles ainsi qu'à M^{me} l'ambassadrice des États-Unis à Berne.